



A gauche, Bernard Curnier, le dauphin qui prendra ses fonctions au 1er janvier et à droite, Frédéric Blanchard, le président en titre. / Photo Philippe LAURENSON

BIO EXPRESS

FRÉDÉRIC BLANCHARD

- 60 ans, 2 enfants, Master en marketing, banque et assurance
- A repris en association avec son frère un cabinet d'assurance familial qui avait cent ans d'existence sur Aix et positionné en centre-ville.
- En avril 2002, installation sur le pôle d'activités d'Aix "pour se rapprocher du monde de l'entreprise."
- Président de l'Association foncière urbaine des entreprises du pôle d'activités d'Aix-en-Provence depuis le 1er janvier 2014 et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

CV EXPRESS

BERNARD CURNIER

- 53 ans, une fille, BTS informatique en poche.
- Cadre dirigeant dans le transport public de voyageurs, Transdev, pendant 25 ans. "C'est par ce biais-là que je suis arrivé sur le pôle d'activités en 1993", précise le futur président qui prendra ses fonctions le 1er janvier 2017.
- Depuis 2014, patron des Diablines, navettes électriques du centre-ville.

Pôle d'activités d'Aix : un président peut en parrainer un autre

Pendant toute l'année, Bernard Curnier va épauler le président du pôle d'activités en titre, Frédéric Blanchard, avant de prendre ses fonctions pour 3 ans, début 2017. C'est ce que l'on appelle un système de dauphinat. L'occasion de faire le point sur le plus grand pôle métropolitain !

Un président en exercice, son successeur, déjà élu en janvier dernier, qui l'accompagne dans ses missions durant toute l'année, c'est le principe du dauphinat. Ainsi, fonctionne l'association foncière urbaine des entreprises du pôle d'activités d'Aix-en-Provence, régie par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 et l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004. Avec la mise en place de la Métropole, le pôle d'activités d'Aix devient le premier du territoire. Comment fonctionne-t-il et à quoi sert-il ?

■ La Provence : pourquoi avoir mis en place un système de dauphinat ?

Frédéric Blanchard : "L'élection du dauphin est inscrite dans nos statuts depuis 2001. Il est élu un an avant. Il y avait à l'origine deux associations foncières de Pichaux-Robole-Durance et des Milles qui ont fusionné pour former l'association des entreprises du pôle d'activités d'Aix. À cette occasion, les statuts ont changé et a été mis en place le dauphinat."

Bernard Curnier : "J'ai été élu dauphin dé-

association foncière. Avec près de 1 400 entreprises et 25 000 salariés, nous sommes le premier pôle du territoire, régional et métropolitain. Nous sommes également parmi les cinq premiers pôles français. Notre association a pour vocation de promouvoir le pôle, en satisfaisant les propriétaires et les investisseurs mais aussi les entreprises et en ne négligeant surtout pas l'homme. Parmi les thèmes des missions traités : la sécurité, l'environnement et le cadre de vie, l'accessibilité et les déplacements, l'entretien et la réhabilitation, l'extension du pôle ou encore l'animation et la communication."

Bernard Curnier : "La richesse du pôle est de faire cohabiter les grandes entreprises et les TPE-PME. Nous avons régulièrement des déplacements au sein du pôle d'activités. Nous nous sommes fédérés pour promouvoir le mode alternatif. C'est un PDEI (plan de déplacements interentreprises) baptisé "Mobipôle". Très concrètement, on se réunit pour le plan d'accessibilité vélos. La semaine dernière, on a travaillé sur le covoiturage et sur cette thématique, de belles signatures comme Ente (école nationale des techniciens de l'équipement) ou encore Cerema nous accompagnent. C'est la vie quotidienne des salariés, c'est donc la vie des entreprises."

■ Comment le pôle a-t-il vécu la crise financière de 2008 ?

Frédéric Blanchard : "Nous avons été touchés comme toutes les entreprises de France et de Navarre. Sur le pôle, nous avons aussi une fiscalité qui est peut-être attrayante. À nous, dans l'intégration du pôle dans la Métropole de nous battre pour qu'elle reste attrayante."

Bernard Curnier : "Je pense que l'on a mieux résisté que les autres, car je pense que nous avons un territoire béni des

"Nous sommes le premier pôle d'activités métropolitain et régional, et nous le resterons."

FRÉDÉRIC BLANCHARD

ne est une des inquiétudes des entreprises. Des projections assez précises ont été faites par le Conseil de développement sur l'évolution de la fiscalité. Et ce n'est pas à l'avantage du pôle aixois."

Frédéric Blanchard : "Il y aura non pas une petite mais une grosse majoration de la fiscalité mais à nous de nous battre pour nos entreprises pour que cette majoration soit la plus minime possible."

Bernard Curnier : La première majoration qui me vient à l'esprit est celle du versement transport qui passe de 1,7 à 2 points, cela fait déjà 20% de plus sur le VTC. On espère qu'il y aura tous les décloisements qui seront opérationnels et que la mobilité suive."

■ Comment améliorer les transports et déplacements.

Bernard Curnier : "Le transport est un des enjeux métropolitains. Il faut que cette fiscalité nous rapporte de nouvelles dessertes. On a la voie ferrée qui relie Aix à Rognac qui passe à l'aplomb du Plan d'Aillane avec un pôle multimodal, l'ex-CPA avait déjà initié le projet du BHNS (bus à haut niveau de service). Il faut que cela se fasse..."

Frédéric Blanchard : "Les entreprises sont prêtes à accepter une hausse d'impôts à condition que les services suivent. Il ne faut pas oublier que le pôle d'activités tire le niveau du développement économique de toute la région. Toute charge nouvelle fait peser des inquiétudes."

Bernard Curnier : "Notre rôle va être de fédérer toutes ses bonnes volontés sur le pôle pour abonder ces projets. Et le pôle regorge de compétences. Pourquoi ne pas mettre un tram-train sur la liaison Aix-Plan d'Aillane ? C'est plus facile à mettre en œuvre qu'un projet ferré lourd. Ce sont des choses très pragmatiques et concrètes pour lesquelles on souhaite contribuer. Toute entreprise qui s'installe sur un pôle d'activités va forcément regarder son accessibilité globale."

■ Quelles sont vos priorités ?

Frédéric Blanchard : "Aujourd'hui, où que nous allions dans la région, rares sont les salariés et les chefs d'entreprises qui ne sont pas bloqués, à moins d'aller travailler à 7 h du matin."

Bernard Curnier : "Ici, 60% des salariés sont originaires du Pays d'Aix. Les autres 40% viennent du bassin marseillais et salonnais. Et ils vont mettre au moins une heure pour venir travailler. Sur les 25 salariés, seuls 6 à 7% utilisent les transports collectifs. On essaie de favoriser le covoiturage avec l'Automobile Club aixois. On peut imaginer une tarification unique."

Et s'il y a des facilités pour les salariés, les investisseurs viendront et se maintiendront. Les projets existent, il faut les mettre en valeur. Un des enjeux du futur mandat est d'être hyper présent autour de la Métropole. Et il ne faut pas non plus que l'on perde de la proximité que l'on avait avec la CPA."

■ Quels sont vos projets pour développer le pôle ?

Bernard Curnier : "Il faut permettre à ce qui a été réalisé, il y a 40 ans, d'avoir une seconde vie. Cela fait partie de la rénovation industrielle. On peut imaginer plein de choses. On est sur des énergies renouvelables. Il y a peut-être des interventions sur les bâtiments anciens à mener."

Frédéric Blanchard : "Si nous prenons le bout du bd Ampère, les anciens locaux d'Areva vont accueillir EDF, soit au total près de 500 salariés de plus. Là encore, il faut penser les déplacements. À terme, nous aurons une continuité pôle, Plan d'Aillane, zone commerciale La Pioline qui ne feront presque plus qu'un."

Propos recueillis par Geneviève VAN LEDE
gvaleded@laprovence-presse.fr

"Oui, pour moi, c'est une sécurité, mais c'est aussi une continuité."

BERNARD CURNIER, FUTUR PRÉSIDENT DU PÔLE

but janvier. Je prendrai mes fonctions l'an prochain. Et pendant toute cette année, j'accompagnerai Frédéric Blanchard dans toutes ses missions de président. Ce n'est pas une rupture, c'est une continuité."

■ Quelles sont les missions du pôle d'activités ?

Frédéric Blanchard : "C'est au départ une

CHIFFRES

- 600 hectares, 1 364 entreprises, 25 368 employés.
- 64% des entreprises travaillent dans le tertiaire, 19% le commerce, 10% dans l'industrie et 7% dans le BTP.
- 80% des entreprises ont moins de 50 salariés.